Envoyé en préfecture le 09/05/2026
Reçu en préfecture le 09/05/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20260509-05_26_080-DE

Mairie de GUEGON

Place du Général de Gaulle
56120

Tél 02 97 22 20 64
Fax 02 97 22 30 63

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal séance du 06/05/2026

Date de la convocation
30/04/2026

L' an 2026, le 6 Mai à 20 heures , le Conseil Municipal de la Commune de GUEGON, régulièrement convoqué , s' est réuni à la Mairie de GUEGON, sous la présidence de Marie-Noëlle AMIOT, Maire

Date d'affichage
30/04/2026

Présents : Mme AMIOT Marie-Noëlle, Maire, Mmes : GABOREL Nadine, HAYS Rachel, LE LABOURIER Hélène, MALABOEUF Florence, MARTINET Solange, PEDRONO Rozenn, PERRÉ Corinne, ROUSSEAUX Lydia, MM : BRUNEL Philippe, CHARLO Romain, CONNAN Anthony, FAUCHEUX Jean-Luc, GUIHUR Damien, GUILLAUME Samuel, HEURTEBIS Bruno, LE COZ Eric, NOEL Valentin

Nombre de membres	
En exercice :	19
Présents :	18
Votants :	19

Absent(s) ayant donné procuration : Mme PERON Carinne à Mme AMIOT Marie-Noëlle

Secrétaire de séance : M. CHARLO Romain

Réf : 05-26-080

Objet : RÉNOVATION THERMIQUE DU RESTAURANT SCOLAIRE - SUBVENTION PST

A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : Oui

Madame le Maire expose que le projet de rénovation thermique du restaurant scolaire, situé au n°24 rue du 19 mars 1962, dont le coût prévisionnel des travaux est estimé à 785 300 € HT, hors maîtrise d'œuvre et frais annexes.

Les travaux principaux consistent à remplacer l'ensemble des menuiseries, la toiture, mettre en place une isolation des murs et du plafond, réaliser les peintures intérieures et le ravalement, intervenir sur l'éclairage, la ventilation, remplacer le système de chauffage (desservant le restaurant scolaire et l'école voisine), et assurer la réfection des sanitaires et de la cuisine.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental du Morbihan au titre du Programme de Solidarité Territoriale 2026.

Le plan de financement prévisionnel du programme s'établit comme suit :

DEPENSES H.T.	
Montant des travaux :	785 300,00 €
Maîtrise d'oeuvre :	80 155, 85 €
Frais divers (CT, SPS) :	6 735,00 €
TOTAL	872 190,85 €

Envoyé en préfecture le 09/05/2026
Reçu en préfecture le 09/05/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20260509-05_26_080-DE

RECETTES H.T.	
LEADER (sollicité) :	75 000,00 €
Etat - DETR (sollicité) :	211 500,00 €
Etat - Fonds Vert (sollicité) :	323 752,68 €
Conseil Départemental :	87 500, 00 €
Autofinancement :	174 438,17 €
TOTAL	872 190,85 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 872 190,85 € HT ;
- approuve le plan de financement exposé ;
- sollicite une subvention du Conseil départemental du Morbihan au titre du Programme de Solidarité Territorial (PST) ;
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette demande de financement.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme:
Le Maire,
Marie-Noëlle AMIOT

Mairie de GUEGON * 56 (Morbihan)